0048. VILLEGER - 0203 2021 - 23 h 07

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc eolien de coucellas
De : villeger-christophe <
Date : 02/03/2021 23:07
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

À Monsieur le Président de la commission d enquête publique

Monsieur, concernant le parc éolien de Courcellas, voici notre avis:

-Il s agit d un projet porté par un collectif de citoyens habitant la région d implantation du parc et non par des investisseurs non locaux,
-il fait parti des tous premiers projets de la région et à ce titre à connu tous les retards dus aux balbutiements de l administration dans ce domaine (ZDE, TGV...) mais n a jamais été abandonné de telle sorte qu' il est pris en compte dans les études des autres projets.
-concernant l avis de la MRAE, il semble ne pas poser de problèmes pour la compensation demandée sur une zone humide
-enfin ce projet répond aux objectifs gouvernementaux de production d énergie nouvelles.
Cordialement
Christophe et Jocelyne Villeger

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.